



Strasbourg, le 14 décembre 2020

CDL-PL-PV(2020)004syn
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

125ème SESSION PLÉNIÈRE

Strasbourg | Kudo (online)

11-12 décembre 2020

CARNET DE BORD

En raison de l'épidémie Covid 19, la 125^{ème} session plénière s'est tenue en ligne.

La Commission:

- a tenu un échange de vues avec M. Ilir Meta, Président de l'**Albanie**, et Mme Klotilda Bushka, membre de l'Assemblée nationale de l'Albanie, et a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements constitutionnels du 30 juillet 2020 et au Code électoral du 5 octobre 2020 ;
- a entériné l'avis intérimaire urgent sur le projet de nouvelle constitution de la **Bulgarie** et a été informée des développements récents dans ce pays ;
- a tenu un échange de vues avec Mr Besnik Tahiri, vice-Premier Ministre du **Kosovo** et M. Mentor Borovci, Directeur du service juridique, Bureau du Premier Ministre du **Kosovo**, et a adopté l'avis sur le projet de loi sur le gouvernement du Kosovo ;
- a entériné le mémoire *amicus curiae* urgent sur le report des élections motivé par la réforme constitutionnelle de la **République kirghize**; a été informée des développements récents dans ce pays; a tenu un échange de vues avec M. Tokon Mamytov, Médiateur de la République Kirghize; et a accepté la proposition de l'OSCE/BIDDH de préparer conjointement un avis sur le projet d'amendements à la Constitution de la République kirghize, faisant suite à une demande du Médiateur auprès du BIDDH;
- a entériné le mémoire *amicus curiae* conjoint urgent de la Commission de Venise et de la Direction Générale des Droits de l'homme et de l'Etat de Droit (DGI) du Conseil de l'Europe, sur des questions juridiques spécifiques concernant le mandat des membres des organes constitutionnels de la **République de Moldova** ; et a été informée des développements récents dans ce pays ;
- a tenu un échange de vues avec M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'**Ukraine**, sur la situation actuelle dans le pays et sur la coopération future, et a entériné :
 - o l'avis conjoint urgent de la Commission de Venise et la Direction Générale des Droits de l'Homme et l'Etat de Droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur la situation législative concernant les **mécanismes de lutte contre la corruption** suite à l'arrêt n° 13-r/2020 de la cour constitutionnelle d'Ukraine ;
 - o l'avis urgent sur la **réforme de la Cour constitutionnelle** d'Ukraine ;
- a adopté les **Principes pour un usage conforme aux droits fondamentaux des technologies numériques dans les processus électoraux** ;
- a adopté le projet conjoint **révisé des Lignes directrices sur la réglementation des partis politiques** de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH – 2ème édition
- a adopté le projet du **rapport révisé sur l'accès individuel à la justice constitutionnelle** et a invité tous les membres à fournir des informations complémentaires pertinentes concernant leur pays, avant le 4 janvier 2021 ;
- a entériné la **compilation** des avis et rapports de la Commission de Venise **sur la stabilité du droit électoral**
- a été informée des **suites données** :
 - à l'avis concernant le projet de Loi sur la transparence des organisations recevant de l'aide de l'étranger de la **Hongrie** ;
 - à l'avis sur le projet de code de procédures administratives du **Kazakhstan** ;

- aux Principes sur la protection et la promotion de l'institution du Médiateur («**les Principes de Venise** »).
- à été informée des développements constitutionnels récents au **Japon** ;
- à été informée des développements constitutionnels récents au **Chili**, en **Italie**, au **Pérou** et aux **Etats-Unis** ;
- Suite aux propositions faites par le Comité des Sages, a **élu pour un mandat expirant en décembre 2021** :
 - Mme L. Err (Luxembourg) - Président de la **Sous-commission sur l'égalité des genres**
 - M. M. Nicolatos (Chypre) - Vice-Président de la **Sous-commission sur l'égalité des genres** (sans représentation au Bureau élargi);
- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion en ligne du **Conseil des élections démocratiques** qui s'est tenue le 10 décembre 2020 ;
- a pris la décision, sur proposition du Bureau élargi, de tenir sa **126^{ème} session plénière exclusivement en ligne**, et ce en raison de l'épidémie de la Covid-19 ;
- a été informée des dates des prochaines session plénières comme suit :

126 ^e session plénière	19-20-mars 2021 (exclusivement en ligne)
127 ^e session plénière	18-19 juin 2021
128 ^e session plénière	15-16 octobre 2021
129 ^e session plénière	10-11 décembre 2021